

“ L'ASSAINISSEMENT INSUFFISANT DANS DE NOMBREUSES COMMUNES EST LA CAUSE DU DÉCÈS DES POISSONS ” [CHARLES VARENNE]

Le sous-préfet sur le terrain pour se rendre compte de la situation de la Bienne

Pour Charles Varenne, le président de l'AAPPMA La Biennoise, les solutions ne sont pas assez rapides.

CÉLINE TROSSAT

« L'objectif de cette visite sur le terrain était de montrer les différents rejets au niveau des stations d'épuration sur la Bienne au sous-préfet, notamment les bassins d'orage et tous les rejets directs », annonce Charles Varenne, le président de l'AAPPMA La Biennoise, à l'origine d'une manifestation à Jeurre en juin dernier, qui avait rassemblé 600 sympathisants pour la protection de la rivière. « On essaie de faire un groupe de travail. On a déjà eu plusieurs réunions en sous-préfecture », énumère-t-il. Mais à son sens, les solutions ne sont pas assez rapides.

« Plus je vais sur le terrain, plus je suis atterré. Avant ce pic de mortalité, on savait qu'il y avait des rejets, mais on ne pensait pas que c'était à ce point », se désole-t-il. Charles Varenne met clairement en cause l'assainissement insuffisant de nombreuses communes. « Pour l'administration, la mortalité est due aux conditions climatiques. La situation des rejets est normale selon elle. » Le sous-préfet, lui, n'est



Charles Varenne (deuxième à gauche) lors de la manifestation à Jeurre le 2 juin.

pas si catégorique. Pour lui, il n'y a pas assez de données afin de définir les causes de cette mortalité.

Lors d'une pêche d'inventaire avec l'Onema le 30 juillet, un poisson avec une bouche rouge a été trouvé, « symptôme de mycose. On doit avoir les résultats du laboratoire d'analyses de Poligny prochaine-

ment », annonce Charles Varenne, avant de poursuivre : « La mortalité des poissons n'est plus constatée aujourd'hui, mais il y a un risque qu'elle puisse repartir. Les poissons ont développé des défenses immunitaires, mais s'ils devaient souffrir d'une nouvelle mauvaise évolution de l'eau, il pourrait y avoir un nou-

veau pic de décès. » La pêche réouvrira-t-elle sur la Bienne en mars prochain ? « Si oui, on demandera que le nombre de prises soit limité, sinon ce sera un carnage. » Le président promet de rester vigilant. « On ne lâche pas le morceau. De nouvelles actions pourraient être mises en oeuvre. » ■

« Comprendre ce milieu pour agir dessus »

« En mars, il y a eu un pic de mortalité de truites et d'autres poissons sur la Bienne. Le préfet a pris un arrêté d'interdiction de pêcher, rappelle le sous-préfet de Saint-Claude, Hervé Carrière. Si on faisait déjà des réunions régulières sur le suivi de cette rivière, on en a organisé d'autres. » Le sous-préfet s'est rendu sur le terrain le 6 août dernier, accompagné de Charles Varenne et de Christian Brunel du Parc naturel régional (PNR) du

Haut-Jura. « Tous les rejets des eaux usées sont connus. L'idée était aussi de voir les friches, les problèmes ponctuels, d'avoir connaissance du milieu, sachant qu'il n'y a pas de point noir répertorié par la police de l'eau. » Pour le sous-préfet, la pollution de la

Bienne est historique. « Le travail de reconquête du milieu a été balayé par ce pic de mortalité, d'où la sensibilité des pêcheurs sur ce sujet, explique-t-il. Les pêcheurs sont rassurés car l'arrêté du préfet va permettre la reconquête naturelle du milieu. Tout le travail est de la suivre. » Une étude sur la Loue étant en cours, il attend les résultats pour voir ce qui est transposable sur la Bienne. Une nouvelle réunion sera organisée fin septembre - début octobre.



Le sous-préfet.

« On essaie de participer à la réduction de cette pollution »



Robert Turbiaz.

Le maire de Jeurre, Robert Turbiaz

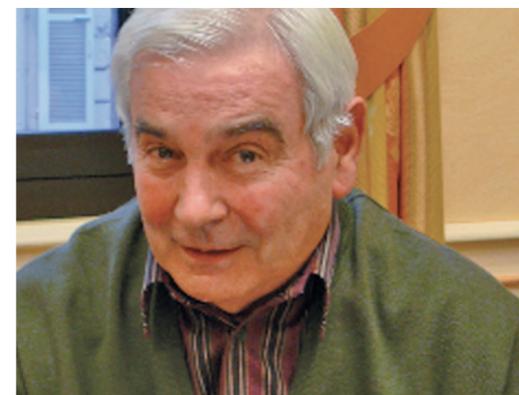
« J'ai été élu maire en 2008, rappelle Robert Turbiaz. Le Conseil général a défini notre commune comme prioritaire pour refaire notre station d'épuration. J'ai mis ça en place tout de suite pour en réaliser une nouvelle. » L'élu répète que l'étude est très longue. Elle est actuellement en cours. L'objectif est d'avoir une station qui traite les eaux usées avec des disques biologiques. « Il y a eu une réunion en juillet. Il y en aura une autre en septembre. On est sur les rangs pour se mettre en conformité, alors que nos résultats d'analyses étaient déjà satisfaisants. » Les travaux de la nouvelle station d'épuration devraient débuter en 2014. Il en coûtera 470 000 euros à la commune. « On a refait un prêt sur trente ans qu'il faudra reporter sur le prix de l'eau », prévient-il. La commune fonctionne actuellement avec un décanteur-digesteur. « Il va être conservé avec la nouvelle station. Il fonctionne très bien », assure-t-il. Comme ses collègues, il est persuadé que « les maires du secteur se mobilisent » pour combattre la pollution de la Bienne.



Alain Rigaud.

Le maire de Vaux-les-Saint-Claude, Alain Rigaud

« On n'a pas attendu qu'on parle de pollution sur la Bienne pour faire quelque chose au niveau de l'assainissement dans la commune », lance le maire. Actuellement, Vaux-les-Saint-Claude fonctionne avec un décanteur-digesteur. A partir de septembre, une enquête publique sera lancée dans le village pour le zonage. Les travaux doivent commencer cet automne pour installer un biodisque qui concernera la moitié du village. Un budget de 770 000 euros. L'autre moitié fonctionnera en assainissement autonome. Alain Rigaud s'était rendu à la manifestation de Jeurre pour la protection de la rivière en juin. « J'ai bien apprécié les gens qui participaient, notamment le collectif de SOS Loue & Rivières comtoises. Ils préconisent des mesures de protection qui commencent par l'assainissement bien évidemment. » Le maire poursuit : « Je ne dis pas que la commune ne participe pas à la pollution de la Bienne. Tout le monde participe. Mais tout le monde essaie de participer aussi à sa réduction, nous les premiers ! C'est une situation complexe ».



Jean-Pierre Martorell.

Le maire de Chassal, Jean-Pierre Martorell

509 habitants exactement résident dans la commune de Chassal. « On a transformé notre station d'épuration, explique le maire, Jean-Pierre Martorell. On a porté sa capacité à 800 habitants depuis longtemps. » Chassal dispose de l'assainissement collectif et quelques habitants sont en assainissement individuel. Le maire souligne que la commune a réalisé « une station plus moderne, qui donne des résultats parfaits ». Il affirme : « Chassal ne participe pas à la pollution de la Bienne, bien au contraire. Je pense que nous avons la meilleure station d'épuration de la région ». Aussi Jean-Pierre Martorell ajoute-t-il : « Je n'ai pas senti le besoin de me rendre à la manifestation de Jeurre pour la protection de la Bienne en juin car ma commune n'est pas visée dans les pollueurs potentiels. »